



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DGA POUR LE DÉVELOPPEMENT

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA GESTION
DES RISQUES

SERVICE DE L'INGÉNIERIE ENVIRONNEMENTALE

Monsieur Bernard GONZALEZ
Préfet des Alpes-Maritimes
Tour Jean Moulin – CADAM
147 Boulevard du Mercantour
06286 NICE CEDEX 3

Nice, le **30 JAN. 2020**

Monsieur le Préfet,

Par correspondance en date du 20 novembre 2019, vous avez sollicité l'avis du Département des Alpes-Maritimes sur le projet de modification du PPR inondations de la commune de Biot.

Après examen du dossier par les services départementaux, aucune remarque n'est à formuler sur le document.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Jocelyne GOSSELIN
Commissaire Enquêteur

Marc CASTAGNONE
Directeur